
De: Service Technique SIEPV
Envoyé: mercredi 26 octobre 2022 15:12
À:
Objet: TR: Arrêt PLU - SAINT MARCEL LES VALENCE - Personnes Publiques Associées - Groupe 1
Pièces jointes: AEP réponse PLU 2021 - Petits Eynards SMLV.pdf; AEP réponse PLU 2021 - renseignements.pdf; AEP réponse PLU 2021 - Thodure SMLV.pdf

De : Service Technique SIEPV
Envoyé : mercredi 26 octobre 2022 15:10
À : 'SIEPV - COMPTA'
Cc : 'ddt-
Objet : RE: Arrêt PLU - SAINT MARCEL LES VALENCE - Personnes Publiques Associées - Groupe 1

Bonjour,
Nous réitérons notre avis favorable en date du 28 avril 2021 (voir pièces jointes).
En effet, les « zones à urbaniser » (AU, AUi et AUa) du projet de PLU 2022 de la commune de SAINT MARCEL LES VALENCE sont dans des secteurs à potentiel de développement favorable au regard des besoins futurs en fonction des infrastructures actuelles du réseau AEP.

En outre de la faisabilité technique dont il est question dans notre avis, il existe une problématique générale de la ressource en eau sur le secteur de la plaine de Valence. Elle fait ainsi l'objet de projets en cours de réalisation : un Schéma d'alimentation en eau potable à l'échelle de l'agglomération conduit par les services de Eau de Valence Romans Agglo et une consolidation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable réalisée par le SI des Eaux de la Plaine de Valence, en collaboration avec les services d'Etat. Ces projets ont pour objectif, à l'horizon 2035 (terme des différents PLU en cours de révision), de permettre aux services concernés d'avoir une gestion raisonnée de l'urbanisation afin que la capacité d'alimentation en eau potable par la ressource réponde toujours aux attentes futures.

Cordialement

Ludovic CHIFFLET

SIEPV
505, rue des Petits Eynards
26320 SAINT MARCEL LES VALENCE
Tél. : 0475588391
Fax : 0475588421



De : SIEPV - COMPTA
Envoyé : vendredi 29 juillet 2022 09:58
À : siepv technique
Objet : TR: Arrêt PLU - SAINT MARCEL LES VALENCE - Personnes Publiques Associées - Groupe 1

De :

Envoyé : mercredi 27 juillet 2022 10:07

À : Undisclosed recipients:

Objet : Arrêt PLU - SAINT MARCEL LES VALENCE - Personnes Publiques Associées - Groupe 1

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 04/07/2022, le Conseil Municipal, a arrêté le projet de révision du P.L.U de la Commune de Saint Marcel lès Valence (26320).

Conformément à l'article L153-16 du code de l'urbanisme, je vous transmets un dossier du projet de PLU arrêté afin que vous me fassiez part de votre avis. Le dossier est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1DXNTSxpIMhbrny1diVIKTWITOCbdxrCj?usp=sharing>

Je vous rappelle que cet avis devra m'être transmis dans les 3 mois suivant la réception du dossier, passé ce délai, il sera considéré comme favorable.

Vous voudrez bien en transmettre une copie à la direction Départementale des Territoires – Service Aménagement du territoire et Risques – Pôle Aménagement -

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées,

Cordialement

PS : un courrier postal avec Accusé Réception a été envoyé au siège de votre organisme.

Directeur général des services

04 75 58 70 03

BP 4 - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence

Ville de Saint-Marcel-lès-Valence

**saint-
marcel-
lès-
valence**



« Le présent courriel ainsi que ses pièces jointes peuvent contenir des données personnelles. Les fichiers et traitement dont ils font l'objet sont effectués dans le respect de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 ainsi qu'au règlement Général sur la

Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du 27 avril 2016, mis en application le 25/05/2018. Si vous souhaitez plus recevoir de courriels de notre part, vous pouvez nous en faire directement la demande. »